

**INVITATION À SOUMETTRE UNE EXPRESSION D'INTÉRÊT (EDI)
CONCERNANT LA DISPONIBILITÉ DE LOCAUX À LOUER
DANS LA VILLE D'OAKVILLE (ONTARIO)
NUMÉRO DE DOSSIER : 81000293**

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) invite toutes les parties intéressées à lui soumettre des renseignements concernant un éventuel projet de location de locaux respectant les critères suivants:

Section A – Éléments du bail

- un bail d'une durée d'environ dix (10) ans, commençant le ou vers le 1 décembre 2019, assorti de deux (2) périodes de prolongation du bail de deux (2) ans chacune et d'une période supplémentaire d'un (1) an;
- superficie minimale d'environ 640 mètres carrés utilisables (m²u) de l'espace de bureau et d'accès public de base;
- les locaux proposés doivent être disponibles environ dix-huit (18) semaines avant la date d'entrée en vigueur du bail indiquée ci-dessus de manière à ce qu'ils puissent être aménagés en vue de leur occupation;
- les locaux proposés devraient respecter ou pouvoir respecter les critères suivants :
 1. Ils doivent être situés au rez-de-chaussé, dans un bâtiment à bureaux, de type commercial ou de commerce de détail, contigu et sans obstacle. Si les locaux sont situés dans un centre commercial intérieur, le niveau de la mezzanine peut être pris en considération.
 2. Les immeubles résidentiels ou industriels ne seront pas pris en considération.
 3. La longueur des locaux proposés ne doit pas être de plus de trois (3) fois la largeur et doit permettre une utilisation et une conception efficaces.
 4. Les locaux doivent être entièrement accessibles aux personnes ayant une incapacité physique et des espaces de stationnement accessibles doivent être situés à côté du bâtiment.
 5. Les locaux doivent se trouver à 165 mètres et moins d'un stationnement public (excluant le stationnement de la rue).
 6. Ils doivent se trouver dans un rayon de 500 mètres d'un arrêt de transport en commun, et l'immeuble doit être situé sur une rue dotée de trottoirs.
 7. Les terrains et immeubles avoisinants doivent être utilisés de façon compatible avec l'utilisation prévue.
 8. Les locaux doivent être situés dans un bâtiment susceptible de fournir des services de chauffage, de ventilation et de climatisation en dehors des heures de travail normales.
- les locaux proposés doivent se trouver dans la ville d'Oakville et à l'intérieur des limites géographiques suivantes (les limites géographiques incluent les emplacements situés d'un côté ou de l'autre d'une rue) :
 - nord : rue Dundas
 - sud : rue Rebecca / quatrième ligne / rue Lakeshore
 - est : huitième ligne / rue Cartwell
 - ouest : troisième ligne

- les locaux proposés doivent, à la date ou avant la date d'entrée en vigueur du bail, respecter toutes les exigences indiquées dans le document concernant les *normes relatives aux lieux loués* de TPSGC; vous pouvez en obtenir un exemplaire auprès de la personne-ressource mentionnée à la section F.

Note : TPSGC pourrait vouloir, suite à un préavis raisonnable, faire une visite ou une inspection des lieux proposés et une évaluation des menaces et des risques pourrait être nécessaire afin d'évaluer les menaces potentielles à la sécurité des lieux proposés et du public.

Section B – Réponses

Les parties intéressées sont invitées à soumettre leur réponse à cette EDI par écrit à l'adresse suivante :

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
10^e étage – 4900, rue Yonge
Toronto (Ontario) M2N 6A6
Aux soins de : Patrick Case

ou par télécopieur au : 416-512-5544

ou encore par courriel à l'adresse de la personne-ressource indiquée à la section F.

Veuillez indiquer le numéro de dossier **81000293** sur toute correspondance.

Section C – Date limite

Puisque ceci pourrait être la seule invitation à soumettre une expression d'intérêt pour ce projet potentiel de location, les propriétaires ou leurs agents sont invités à répondre au plus tard le **2 août 2018**. Toute réponse reçue après cette date limite pourrait ne pas être considérée.

Section D – Renseignements fournis par les parties intéressées ou les agents des parties intéressées

Les renseignements fournis par les parties intéressées ou les agents des parties devraient inclure le numéro de dossier, l'emplacement et l'adresse municipale de l'immeuble, le zonage actuel, l'endroit précis où sont situés les locaux dans l'immeuble, la superficie mesurée des locaux, les dessins architecturaux désignant l'espace proposé incluant les toilettes, les sorties et autres éléments de design, et le type de places de stationnement (privé ou public). Ils devraient aussi comprendre les données requises sur les locaux proposés de façon à respecter les critères indiqués à la section A, ci-dessus. Toute réponse présentée à TPSGC par des agents doit être accompagnée d'une lettre d'autorisation des propriétaires du bien immobilier.

Section E – Exigences de sécurité

Si cette EDI donne lieu à un futur processus d'appel d'offre, les propriétaires des locaux proposés devront posséder une attestation de sécurité valide de niveau Fiabilité approuvée et délivrée par la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de TPSGC avant

l'attribution du bail. On invite toutes les parties intéressées par ce projet potentiel de location à obtenir à l'avance cette attestation de sécurité. Pour obtenir des renseignements sur le processus d'enquête de sécurité, veuillez consulter le site Web de la DSIC de TPSGC, à l'adresse <http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca>. Pour amorcer le processus, veuillez communiquer avec la personne-ressource dont les coordonnées figurent à la section F.

Section F – Renseignements supplémentaires

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec par téléphone, au 416-512-5635 ou par courriel, à patrick.case@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

Section G – Liste des espaces disponibles

Cette EDI est publiée afin d'inviter les parties intéressées à démontrer leur intérêt à satisfaire les besoins décrits dans cette annonce. Cette information pourrait être incluse dans une liste des espaces disponibles et utilisée lors de besoins potentiels futurs.

Section H – Pas un processus d'invitation à soumissionner

Notez que ceci n'est pas un appel d'offres, ni une demande de propositions, mais une recherche de la disponibilité de locaux à louer. TPSGC n'invitera pas nécessairement à soumettre des offres, ou ne louera pas nécessairement des locaux, et pourrait ne pas publier d'autres annonces afférentes à cette demande. Les informations fournies suite à cette EDI pourraient être incluses dans une liste de locaux disponibles et TPSGC pourrait émettre une invitation à soumissionner pour d'autres besoins de location selon cette information ou selon toute autre information qui pourrait venir à son attention avant l'émission d'un appel d'offres; il pourrait également lancer un appel d'offres public. TPSGC se réserve le droit de procéder à une invitation à soumettre des offres de location et à inviter seulement les parties qu'il considère comme répondant le mieux aux exigences précises liées aux opérations, à la sécurité et à la sûreté du public.